

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Glucose 30% solution pour perfusion

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque ml contient:

Substance active:

300 mg dextrose équivalent à 330 mg dextrose monohydraté.

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Acide chlorhydrique concentré
Eau pour injection

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovin, ovin et chèvre.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Le médicament vétérinaire est indiqué pour les affections liées à un déficit énergétique, comme:

- l'acétonémie chez la vache
- la toxémie gravidique chez la brebis et la chèvre

3.3 Contre-indications

Cette solution étant hypertonique, elle ne peut pas être administrée dans les cas de déshydratation. L'administration sous-cutanée est également déconseillée.

3.4 Mises en gardes particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

La solution doit être administrée à la température du corps.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet

3.6 Effets indésirables

Espèces cibles: Bovin, ovin et chèvre:

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).	phlébite ^a , Réactions au site d'injection
--	---

^a théoriquement possibles.

Le médicament vétérinaire est une solution hypertonique.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Aucune restriction connue.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ce médicament n'est pas destiné à être administré avec d'autres médicaments.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie intraveineuse par une perfusion stérile.

Dosage recommandé:

Pour le traitement de l'acétonémie chez les bovins: 0,5 g de dextrose par kg de poids vif (correspondant à 1,7 ml de médicament vétérinaire par kg de poids vif).

En cas de toxémie gravidique chez les brebis et les chèvres: 5-7 g de dextrose (correspondant à 17-23 ml de médicament vétérinaire), 6 à 8 fois par jour.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

En cas de surdosage, un effet diurétique va survenir (par suite de glucosurie).

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Zéro jour.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet : QB05CX01.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Cette solution hypertonique, stérile et injectable est indiquée pour les affections liées à un déficit énergétique. 1 g de glucose fournit environ 3,4 kCal.

Si la vitesse d'infusion dépasse 0,5 g de glucose par kg de poids vif par heure, on parlera également d'un effet diurétique.

Il n'est généralement pas possible de répondre au besoin énergétique total au moyen d'une perfusion intraveineuse de glucose. Il faut l'envisager comme un supplément dans les cas d'hypoglycémie.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 36 mois.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Récipient

* contenance 500 ml, 750 ml, 1000 ml net

* matière: polypropylène

* fermeture: bouchon en caoutchouc bromobutyle de type I et capsule en aluminium

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Dechra Regulatory B.V.

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V309145

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation: 14 janvier 2008.

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

02/07/2025

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).